

**L'éditorial
d'Arlette
Laguiller**
p 3

Prolétaires de tous les pays, unissez-vous !

LUTTE
OUVRIÈRE
UNION COMMUNISTE (trotskyste)



Hebdomadaire - paraît le vendredi - n° 2137 - 17 juillet 2009 - prix : 1 € - DOM 1,50 €

**Licenciements
chômage partiel,
travail du dimanche**

**Refusons
les attaques du
gouvernement
et du patronat**

Le G8 et la faim dans le monde

**Des promesses
sans engagement**



Sommaire

Leur société

- p. 4 ■ Montreuil : non aux violences policières
- Chasse au faciès : c'est prouvé
- Lutte contre les expulsions de locataires
- À Die, la maternité ne ferme pas
- p. 5 ■ Fillon à la Réunion
- Logement : besoins insatisfaits
- p. 8 ■ EdF : plus d'argent pour spéculer
- Tarifs réduits pour les gros utilisateurs
- Estrosi et les travailleurs de New Fabris
- p. 9 ■ Travail du dimanche : les attaques continuent
- p. 12 ■ Sommet du G8 : du grand cinéma
- La faim dans le monde : qui est responsable ?
- L'Église espagnole sous Franco : tardive remise en cause

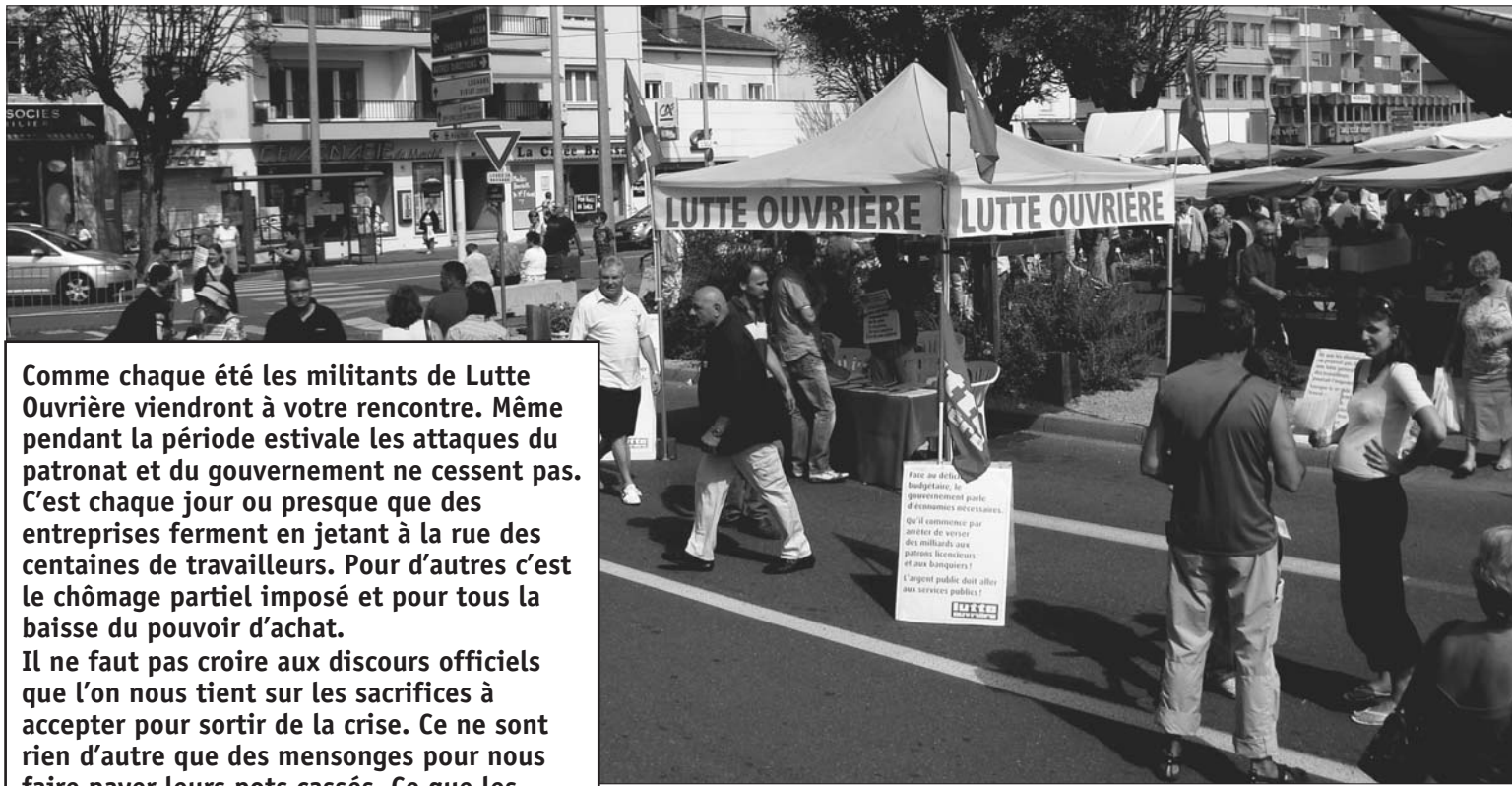
Dans le monde

- p. 6 ■ Obama au Ghana
- Congo-Brazzaville
- États-Unis : McNamara

Dans les entreprises

- Molex, Reims Aerospace, Chep France, Maîtres-chiens sans papiers à la SNCF, passerelle du Queen-Mary 2, Chaffoteaux, SKF, Adrexo

Cet été dans votre ville, rencontrez les militants de Lutte Ouvrière



Comme chaque été les militants de Lutte Ouvrière viendront à votre rencontre. Même pendant la période estivale les attaques du patronat et du gouvernement ne cessent pas. C'est chaque jour ou presque que des entreprises ferment en jetant à la rue des centaines de travailleurs. Pour d'autres c'est le chômage partiel imposé et pour tous la baisse du pouvoir d'achat. Il ne faut pas croire aux discours officiels que l'on nous tient sur les sacrifices à accepter pour sortir de la crise. Ce ne sont rien d'autre que des mensonges pour nous faire payer leurs pots cassés. Ce que les travailleurs ont à défendre ce sont leurs emplois et leurs salaires qu'il faut à tout prix maintenir. Alors cet été quand vous nous rencontrerez, prenez le temps de vous arrêter. Ensemble nous avons beaucoup de choses à discuter. Voici nos étapes :

• Pyrénées

vendredi 17 juillet : Pau (Pyrénées-Atlantiques)
samedi 18 juillet : Mont-de-Marsan (Landes)

• Marne - Ardennes

vendredi 17 juillet : Givet (Ardennes)
samedi 18 juillet : Longwy (Meurthe-et-Moselle)

• Tarn - Languedoc

vendredi 17 juillet : Castres (Tarn)
samedi 18 juillet : Montauban (Tarn-et-Garonne)

• Bouches-du-Rhône

lundi 20 juillet : Avignon (Vaucluse)
mardi 21 juillet : Nîmes (Gard)
mercredi 22 juillet : Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône)
jeudi 23 juillet : Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône)
vendredi 24 juillet : Vitrolles (Bouches-du-Rhône)
samedi 25 juillet : Arles (Bouches-du-Rhône)

• Pas-de-Calais

vendredi 17 juillet : Lens (Pas-de-Calais)
samedi 18 juillet : Béthune (Pas-de-Calais)

• Normandie (région de Rouen)

lundi 20 juillet : Lisieux (Calvados)
mardi 21 juillet : Oissel (Seine-Maritime)
mercredi 22 juillet : Rouen (Seine-Maritime)
jeudi 23 juillet : Sotteville (Seine-Maritime)
vendredi 24 juillet : Le Tréport (Seine-Maritime)
samedi 25 juillet : Abbeville (Somme)

• Orne - Eure

lundi 20 juillet : Alençon (Orne)
mardi 21 juillet : Argentan (Orne)
mercredi 22 juillet : Flers (Orne)
jeudi 23 juillet : Dreux (Eure-et-Loir)
vendredi 24 juillet : Evreux (Eure)
samedi 25 juillet : Mantes (Yvelines)

• Nord

lundi 27 juillet : Valenciennes (Nord)
mardi 28 juillet : Denain (Nord)
mercredi 29 juillet : Maubeuge (Nord)
jeudi 30 juillet : Dunkerque (Nord)
vendredi 31 juillet : Boulogne (Pas-de-Calais)
samedi 1er août : Saint-Omer (Pas-de-Calais)

• Normandie (région du Havre)

lundi 20 juillet : Le Havre (Seine-Maritime)
mardi 21 juillet : Gonfreville-L'Orcher et Harfleur (Seine-Maritime)
mercredi 22 juillet : Lillebonne (Seine-Maritime)
jeudi 23 juillet : Fécamp (Seine-Maritime)
vendredi 24 juillet : Bolbec (Seine-Maritime)
samedi 25 juillet : Dieppe (Seine-Maritime)

• Centre - Allier

lundi 27 juillet : Vierzon (Cher)
mardi 28 juillet : Châteaoux (Indre)
mercredi 29 juillet : Montluçon (Allier)
jeudi 30 juillet : Vichy (Allier)
vendredi 31 juillet : Moulins (Allier)
samedi 1er août : Nevers (Nièvre)

• Champagne

lundi 27 juillet : Épernay (Marne)
mardi 28 juillet : Châlons-en-Champagne (Marne)
mercredi 29 juillet : Saint-Dizier (Haute-Marne)
jeudi 30 juillet : Bar-le-Duc (Meuse)
vendredi 31 juillet : Chaumont (Yonne)
samedi 1er août : Troyes (Aube)

LUTTE OUVRIÈRE

Union Communiste (Trotskyiste)
 membre de l'Union Communiste Internationaliste

L'Union Communiste trotskyste qui publie Lutte Ouvrière, sous le nom duquel elle est connue en tant qu'organisation politique, regroupe des militants pour qui le communisme et le socialisme sont le seul avenir pour l'humanité menacée par les crises, l'épuisement des matières premières et des milieux naturels et les guerres dus à l'anarchie de la société actuelle divisée en classes sociales, qui repose sur la concurrence économique et l'égoïsme individuel.

Nous sommes convaincus que les travailleurs peuvent remplacer le capitalisme par une société libre, fraternelle et humaine car ils constituent la majorité de la population et n'ont aucun intérêt personnel au maintien de l'actuelle société. Pour cela ils devront remplacer l'État de la bourgeoisie pour créer un régime où les masses populaires exerceront elles-mêmes le pouvoir en assurant un contrôle démocratique sur tous les rouages du pouvoir économique et politique. Nous disons aussi que les travailleurs n'ont pas de patrie et qu'un peuple qui en opprime un autre ne peut être un peuple libre.

Les militants qui animent ce journal s'affirment trotskystes, du nom du compagnon et continuateur de Lénine, qui a combattu le stalinisme dès son origine et a péri assassiné pour n'avoir jamais cédé.

Lutte Ouvrière est éditée par la société Éditions d'Avron - 6, rue Florian 93500 Pantin - Téléphone : 01 48 10 86 20 - SARL au capital de 7 622,45 euros, durée cinquante ans à partir du 1^{er} janvier 1970 - Gérant : Michel Rodinson. Associés : René Marmaros, Isaac Szmulewicz, Jean-Claude Hamon. Directeur de la publication et responsable de la rédaction : Michel Rodinson. - Tirage : 14 000 exemplaires. Impression : Rotos 93 - 3, rue du Parc 93150 Le Blanc-Mesnil, téléphone : 01 48 14 21 65. - Commission paritaire des publications n° 1009 I 85576.

Lutte Ouvrière c/o Editions d'Avron 6, rue Florian - 93500 Pantin. Lutte Ouvrière (Ile-de-France) c/o Editions d'Avron 153-155 Avenue Jean-Loive - 93500 Pantin.. Téléphone : 01 48 10 86 20 Télécopie : 01 48 10 86 26

Sur Internet

www.lutte-ouvriere.org
www.union-communiste.org
contact@lutte-ouvriere.org

LO l'hebdomadaire

www.lutte-ouvriere-journal.org

LO multimédia (télé, radio, CLT)
www.lutte-ouvriere.org/multimedia

LO audio (version parlée de nos textes)
www.lutte-ouvriere-audio.org

Soutenez-nous financièrement

Les chèques de soutien à Lutte Ouvrière doivent être libellés à : « Jean-Paul Rigollet, mandataire financier de Lutte Ouvrière » et sont à envoyer à LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 Paris Cedex 18.

Jean-Paul Rigollet a été déclaré le 23 décembre 1994 mandataire financier du parti Lutte Ouvrière conformément à la loi. Celle-ci dispose qu'il est seul habilité à recueillir les dons de personnes identifiées. Les dons d'une personne physique à un parti politique sont plafonnés à 7 500 euros par an. Tout don supérieur à 150 euros doit être versé par chèque. Seuls les dons versés par chèque ouvrent droit à la réduction fiscale prévue par la loi.

Adresser toute correspondance à :

LUTTE OUVRIÈRE - BP 233 - 75865 PARIS CEDEX 18

ABONNEZ-VOUS ! à Lutte Ouvrière et Lutte de Classe

Nom : Prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

Ci-joint la somme de :
 par chèque à l'ordre de Lutte Ouvrière
 ou virement postal : ccp 26 274 60 R PARIS

Tarif des abonnements	Lutte Ouvrière		Lutte de Classe
Destination :	6 mois	1 an	10 numéros
France, DOM-TOM	18 €	35 €	15 €
DOM-TOM avion	25 €	50 €	21 €
Europe, Afrique, Proche et Moyen-Orient	30 €	60 €	20 €
USA, Canada	35 €	70 €	22 €
Autre Amérique, Asie, Océanie	43 €	85 €	25 €

Envois sous pli fermé : tarifs sur demande

14 juillet

C'est nous qui sommes de la revue

À en croire ceux qui avaient à charge de commenter le défilé du 14 juillet, l'anniversaire de la prise de la Bastille ne serait pas seulement la fête nationale, mais aussi « la fête de l'armée ». Pourtant, quand le peuple de Paris, le 14 juillet 1789 s'est emparé des armes qui étaient stockées aux Invalides et à la Bastille, c'était justement pour pouvoir résister aux troupes de la monarchie.

Mais il est vrai aussi que depuis que le 14 juillet a été érigé en fête nationale, il y a 120 ans, le défilé militaire et le culte de l'armée ont toujours été au centre des cérémonies. Cette année n'a pas fait exception à la règle. Le gouvernement a exhibé sur les Champs-Élysées ce qui se fait de mieux en engins de mort. C'est une bonne publicité pour les marchands de canons et d'avions.

En cette période de crise, il n'a pas lésiné sur la dépense. C'est dans la logique de sa politique. Faute de crédits, et donc de personnel et de moyens, le système hospitalier se dégrade chaque jour davantage. La Sécurité sociale remplit de moins en moins son rôle. Les glorieux pourcentages de réussite affichés au baccalauréat ne peuvent faire oublier qu'on supprime à tour de bras des postes dans l'enseignement. Tous les services publics vont à vau-l'eau. Pour justifier ces restrictions budgétaires le gouvernement ne nous parle que d'économies nécessaires. Mais le budget de l'armée pour 2009 est supérieur de 5,4 % à celui de l'année précédente.

On nous dit que c'est pour la « défense nationale ». Mais qu'est-ce qu'il y a derrière ce grand mot ? À quoi l'armée française a-t-elle servi depuis 1945 ? À livrer pendant six ans, de 1946 à 1953, une guerre sans merci au peuple vietnamien qui luttait pour son indépendance. Puis pendant huit ans, de 1954 à 1962, une guerre non moins impitoyable au peuple algérien. Villages bombardés, brûlés au napalm, exécutions sommaires, torture institutionnalisée, voilà durant cette période les hauts faits d'armes de cette armée qu'on fait parader tous les

quatorze juillet sur les Champs-Élysées.

Loin d'avoir été la garante des libertés publiques, l'armée française a été une armée de coup d'État. En 1958 elle a imposé, par le chantage au débarquement des parachutistes à Paris, le retour au pouvoir de De Gaulle. Trois ans plus tard, le « putsch des généraux » a essayé de mettre en place un régime encore plus réactionnaire.

Et à quoi a-t-elle servi, cette armée, depuis la fin de l'ère coloniale ? À intervenir à de multiples reprises au Cameroun, au Gabon, au Tchad, au Congo, etc. pour maintenir en place des dictatures à l'ombre desquelles les grandes sociétés françaises continuent à exploiter ces pays sans vergogne. Ou à former les futurs auteurs du génocide rwandais.

Aujourd'hui, que font les militaires français engagés en Afghanistan ? Ils défendent un régime corrompu, qui ne respecte guère plus les droits des femmes que les talibans qu'il est censé combattre. Et chacune des interventions des troupes occidentales qui sont présentes là-bas, et des « dommages collatéraux » qui les accompagnent (c'est-à-dire des non-combattants, hommes, femmes et enfants tués dans ces opérations) ne fait que jeter un peu plus la population afghane dans les bras des talibans.

Pour beaucoup le défilé du quatorze juillet est un spectacle. C'en est un, c'est vrai, et bien organisé. En plus d'une touche de folklore, indien cette année, on y fait défiler ensemble des gens qui ont droit à la sympathie du public, comme les sapeurs-pompiers ou la protection civile, et des gens plus inquiétants, comme ces baroudeurs professionnels qui ne sont pas regardants sur qui se trouve au bout de leur ligne de mire.

Le spectacle est peut-être beau. Mais c'est celui d'un instrument d'oppression des peuples, de tous ceux que l'impérialisme français exploite aux quatre coins du monde. Et du nôtre, si nous n'y prenons garde.

• Loi de programmation militaire

Un budget colossal pour le complexe militaro-industriel

La loi de programmation militaire pour les années 2009-2014 est débattue au Sénat. Elle prévoit un budget de 377 milliards d'euros. Selon ces prévisions qui seront très probablement dépassées, le gouvernement envisage de dépenser 37,7 milliards d'euros par an pendant dix ans. C'est un des postes les plus importants du budget de l'État, après l'Éducation nationale.

La réduction des effectifs de l'armée et la fin du service militaire ne se sont donc pas traduites par des économies, loin de là. L'armée prévoit encore d'ici 2014 une baisse des effectifs annuels de 7 à 8 000 personnes, mais les économies réalisées serviront en dépense d'armement : d'ores et déjà l'armée française a engagé des dizaines de milliards d'euros pour se doter de nouveaux

matériels : un très gros navire de commandement, un sous-marin *Barracuda*, trois frégates, une soixantaine d'avions *Rafale*, 300 véhicules blindés pour les combats d'infanteries, et 22 588 panoplies du combattant du futur bardées d'électronique.

À tout cela il faut ajouter l'achat du matériel courant. À quoi cela peut-il donc bien être utile ?

Il est bien évident que tout ce matériel ne sert en rien à la défense du « territoire national », ou à se protéger contre une supposée menace terroriste.

Plus clairement, Hervé Morin, le ministre de la Défense défendant sa loi de programmation, a expliqué qu'il s'agit de « faire de la France le pivot de l'industrie de la défense de l'Europe » et qu'il

était bon dans ces temps de crise « d'injecter de l'argent dans les circuits économiques ».

Ainsi, en plus de permettre à l'impérialisme français de jouer un petit rôle, voilà une des finalités essentielles du budget militaire famaneux à venir : aider les capitalistes de l'armement par les commandes de l'État.

Michel BONDELET

● Montreuil (Seine-Saint-Denis)

Non aux violences policières !

« Il avait trois fractures au visage, le globe oculaire fendu en deux, la paupière arrachée ». Il, Jérôme Gatti, un cameraman, avait juste eu le tort de se trouver face à un policier qui a tiré au flash-ball sur des jeunes à Montreuil le 8 juillet. Il a été évacué à l'Hôtel-Dieu où les médecins n'ont pu sauver son œil. Son « délit » : il participait à une fête pour protester contre l'évacuation par la police le matin même d'une ancienne clinique transformée depuis six mois en salle de

projection et espace de débat.

Ce n'est pas la première fois que le Flash-Ball fait des victimes. Utilisé par la police depuis 1995 et présenté par Nicolas Sarkozy comme une arme de défense censée seulement « impressionner » avec ses balles en caoutchouc, la liste des victimes est déjà longue. Cette soi-disant arme de défense peut en fait blesser grièvement surtout quand elle est utilisée à tir tendu sur le haut du corps.

Le soir du 13 juillet des

affrontements ont de nouveau opposé des jeunes à la police qui a fait preuve d'une telle violence que la maire de Montreuil, Dominique Voynet a protesté au micro de France Info : « Je ne pense pas que la violence venait des manifestants mais bien des policiers »... dénonçant des scènes de matraquage qui se sont déroulées devant « des habitants de la ville stupéfaits, effarés ».

On n'avait bien sûr pas besoin des incidents de Montreuil pour savoir de quoi la

police pouvait être capable. Les violences policières sont loin d'être des exceptions. Elles ne font que mettre en pratique une politique sécuritaire dont Nicolas Sarkozy s'était fait le défenseur avant même son élection.

Une enquête a été ouverte sur les événements. Il serait illusoire d'en attendre grand-chose. Un rapport d'Amnesty International d'avril 2009 dénonçait déjà le fait que les brutalités policières restent trop souvent impunies en

France – « elles ne sont pas suivies d'enquêtes effectives » – et que leurs responsables sont « rarement traduits en justice ».

Cédric DUVAL

● Insécurité

C'est prouvé, la police pratique la chasse au faciès

Des chercheurs du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) viennent de publier une étude démontrant que la police emploie des techniques dite de « profilage racial » lors de ses contrôles. En clair, elle pratique la chasse au faciès. Ce n'est évidemment pas une grande découverte, mais cette étude veut en donner une démonstration scientifique.

525 contrôles d'identité ont ainsi été étudiés pendant des mois et sur cinq sites parisiens. Leurs conclusions : « Les prati-

ques policières sont fondées sur la couleur de la peau – et non pas sur le comportement des intéressés ». Sur les cinq sites, dans et autour de la gare du Nord et de la station Châtelet-Les Halles, les personnes perçues comme Arabes ont eu 7,8 fois plus de chance (ou plutôt de malchance) d'être contrôlées que celles perçues comme Blanches. Pour les Noirs, c'est seulement six fois plus. Mais à la station Châtelet, la probabilité d'être contrôlé pour les Noirs est de 11,5 fois celle des Blancs.

Au-delà de la couleur de peau, l'habillement est aussi déterminant pour les contrôles

policiers. L'étude indique : « Bien que les personnes portant des vêtements aujourd'hui associés à différentes "cultures jeunes" (hip-hop, tecktonic, punk ou gothique, etc.) ne forment que 10 % de la population présente sur le site, elles constituent jusqu'à 47 % de ceux qui sont effectivement contrôlés ». On suppose qu'un jeune Noir habillé en rasta double ses « chances » de contrôle !

L'autre partie de cette étude consistait à interviewer les personnes concernées après le contrôle policier. Les chercheurs ont ainsi découvert que « près de la moitié des personnes interrogées

ont indiqué être agacées ou en colère du fait du contrôle ». Les commentaires des intéressés allant de : « Pour les flics, derrière chaque casquette il y a un délinquant » à « c'est dégueulasse, les contrôles se font plutôt à la gueule ». Apparemment ceux-là n'ont pas eu besoin d'une longue recherche pour arriver à cette conclusion.

En tout cas, étant maintenant établi scientifiquement, on se demande ce que va faire le ministère de l'Intérieur : demander un autre comportement à sa police, ou bien... qu'on coupe les crédits du CNRS ?

Jacques FONTENOY

● Conseil municipal de Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis)

Halte aux expulsions locatives

Le 29 juin 2009 à Saint-Ouen, le conseil municipal où siège une conseillère municipale Lutte Ouvrière a approuvé à l'unanimité la mise en place d'un dispositif contre les expulsions locatives, après une interruption de séance où CNL et CGT locale ont dénoncé l'aggravation de la situation pour bien des familles de la ville.

Les expulsions locatives se multiplient dans le logement privé et la montée du chômage, conjuguée à la profonde crise du logement, ne peut qu'aggraver les choses.

Dans cette situation de crise, ce dispositif peut au moins permettre de retarder, freiner, voire annuler des décisions qui précipitent des familles dans la rue.

● Foyer de travailleurs Adef – Saint-Ouen (Seine-Saint-Denis)

Lutte contre les expulsions de résidents

Jeudi 9 juillet 2009, les résidents du foyer de travailleurs Adef à Saint-Ouen sont arrivés en cortège devant le tribunal d'instance de la ville, où l'affaire de 80 résidents de ce foyer menacés d'expulsion est en cours de jugement.

Depuis juin 2007, le mécontentement ne cesse de grandir. Le foyer très dégradé exigeraient des travaux urgents et importants, l'entretien et le nettoyage sont si défectueux que cafards, punaises, souris et autres hôtes indésirables ont fait leur apparition et prolifèrent, et surtout les loyers exorbitants – 403 euros pour une chambre de neuf mètres carrés pour une personne, et 339 euros par personne pour une chambre à deux – suscite le mécontentement général. Enfin, le comportement mépri-

sant du gérant du foyer heurte la dignité de ces résidents qui réclament son départ.

En août 2007, devant le mutisme des responsables du foyer qui n'ont même pas expliqué la décision de fermer toutes les salles collectives (salles de réunion, d'alphabétisation, de télévision), bon nombre de résidents décidaient la grève des loyers à laquelle les gérants ont répondu en engageant des poursuites contre eux. En décembre 2008, quarante-sept résidents étaient condamnés à rembourser les loyers et à être expulsés même après paiement de leur dette (leur expulsion n'a toujours pas été mise à exécution à ce jour) et en mai 2009 quarantevingts autres attendaient le même sort. C'est le jugement de ceux-là qui devait être rendu le 9 juillet.

La situation générale se

dégradant, l'exaspération a monté d'un cran. Comme le disait très bien l'un de ces résidents travaillant depuis longtemps en France : « Avec mes 900 euros de salaire, quand j'ai payé les 400 euros de la chambre, envoyé 200 euros à la famille pour qu'elle vive là-bas, quand j'ai payé la nourriture, les transports et les impôts, il ne me reste souvent plus rien. »

Pour l'heure, bon nombre de travailleurs de ce foyer sont bien décidés à relever la tête. La petite manifestation devant le tribunal a rassemblé un peu de monde, soutenue par des représentants d'associations, de partis et du syndicat CGT. Une délégation de la mairie venue apporter son soutien a rappelé que le dernier conseil municipal avait voté un arrêté contre les expulsions.

Correspondant LO

● Die (Drôme)

Grâce à la lutte, la maternité ne ferme pas

La maternité de Die dans la Drôme menacée de fermeture début juillet a reçu in extremis une nouvelle autorisation de fonctionner pour au moins deux ans, jusqu'au 1^{er} août 2011, date à laquelle toutes les autorisations des maternités de Rhône-Alpes seront rediscutées.

La maternité de Die avait déjà failli fermer à la fin de 2008, mais l'échéance avait été reportée, grâce à la mobilisation de la population. Celle-ci n'a pas faibli ces derniers mois, et le 4 juillet dernier une nouvelle manifestation avait regroupé 1 500 personnes dans la commune de Die qui compte 4 600 habitants.

Pour justifier la fermeture de la maternité prévue par l'ARH (Agence régionale d'hospitalisation), le préfet avait déclaré lors d'une conférence de presse tenue le 8 octobre dernier qu'il vaut mieux « des usines à bébés (...) un peu anonymes et froides plutôt que des maternités qui ne donnent pas leur chance à l'enfant et à la mère en cas de grave problème à la naissance ». De tels propos de la part du représentant d'un État qui force les hôpitaux, petits et grands, à faire des économies de personnel et de matériel sans se soucier des risques croissants qu'il fait prendre aux malades et aux accouchées ne pouvaient pas passer.

L'ARH a finalement reconnu que la maternité ne devait pas fermer, à cause de l'isolement géographique de Die et de l'impossibilité du centre hospitalier de Valence, saturé, de prendre en charge les naissances de la région de Die. Sans aller jusqu'à découvrir le manque de moyens de l'hôpital public, les représentants de l'État ont dû prendre en compte autre chose que la rentabilité financière. La mobilisation les a fortement aidés.

Jean SANDAY

• Hausse du chômage

Le gâchis capitaliste

Alors que tout en supprimant des postes de travail nombre d'entreprises intensifient les cadences, alors que le gouvernement parle de faire travailler les salariés jusqu'à 67 ans et même le dimanche, les travailleurs condamnés au chômage sont eux toujours plus nombreux.

Les chiffres récemment publiés pour le premier trimestre 2009 sont alarmants : Pôle Emploi recense 252 000 nouveaux inscrits depuis janvier. Désormais 9,1 % de la population active, soit 2,45 millions de personnes, sont officiellement au chômage. Parmi elles, les jeunes (15-24

ans) sont les plus touchés, avec un taux de chômage de 22,7 % (+ 5 % en un an). Le nombre de chômeurs de longue durée, inscrits depuis plus d'un an – et parfois depuis plus de trois ans – a augmenté de 4 %. Par ailleurs, 1,4 million de personnes (+ 17,5 % en un an) sont répertoriées en situation de « sous-emploi », c'est-à-dire pour la plupart à temps partiel imposé.

Tout cela n'affole pas la ministre de l'Économie, Christine Lagarde. Pour relativiser, elle s'est félicitée que : « Si le nombre de chômeurs a augmenté de 8 % en France depuis le printemps 2007, sa progression atteint sur la même période 25 % dans la zone euro, 100 % aux

États-Unis, et 142 % en Espagne ». Piètre consolation !

Ce bilan est celui de la politique patronale et gouvernementale. La principale cause du chômage croissant sont les licenciements. Depuis des années les capitalistes ont fait pression sur les salaires. Ils diminuent les investissements productifs. Ils annoncent de multiples plans sociaux, des licenciements quand ce ne sont pas des fermetures totales d'usines. Avec la crise les destructions d'emplois se sont accélérées, de Hewlett Packard à Pfizer France ; de Sony à Goodyear en passant par Continental ou Caterpillar. La liste est longue des entreprises qui disparaissent parce qu'un conseil

d'administration a fait le choix d'autres investissements. Et c'est ainsi qu'une usine ferme pour qu'un capital soit dégagé afin de pouvoir racheter une entreprise existante et déjà positionnée sur un marché. Au final, des travailleurs sont jetés à la rue parce que le capital se concentre entre des mains toujours moins nombreuses. À chaque fois, ce sont autant de drames pour les travailleurs licenciés, privés de leur salaire et réduits à l'inactivité forcée.

Quant à l'État, il est le soutien complice de ces licenciements, dans lesquels il n'intervient que pour donner tort aux salariés qui s'opposent au fonctionnement d'un système fou. D'ailleurs, l'État n'est-il pas lui-

même un des premiers destructeurs d'emplois dans les services publics, lui qui, chaque année, annonce des dizaines de milliers de suppressions de postes dans les hôpitaux ou dans l'Éducation nationale, ne serait-ce que par le non-remplacement de ceux qui partent en retraite.

Le chômage n'est pas seulement une catastrophe pour les chômeurs. C'est une catastrophe collective, sociale qui laisse en friche des millions de cerveaux, de bras et de compétences, et dont les licenciés privent toute la société.

Voilà qui devrait amener une condamnation sans appel du capitalisme.

Julie LEMÉE

• Île de la Réunion

Fillon oublie les classes populaires

Les classes populaires n'avaient rien à attendre de la venue du Premier ministre dans l'île les 10 et 11 juillet dernier. De ce point de vue, elles ne pouvaient pas être déçues de voir Fillon ignorer superbement les chômeurs dont le nombre ne cesse d'augmenter.

En un an, ils sont passés de 88 880 à 104 600, soit une augmentation de 15 720 travailleurs privés d'emplois. Pour eux rien, comme il n'y a rien eu non plus pour les assistants d'éducation venus interpellé Fillon. Ils sont 348 qui devraient perdre leur travail, alors qu'ils ont une utilité évidente et reconnue par tout le corps enseignant. À leur rencontre Fillon s'est contenté de déclarer que la création d'emplois publics « c'est fini » ajoutant « l'assistanat n'est pas une solution ». Ah bon ! Fillon aurait-il oublié qu'il a assisté de quelques milliards les banquiers et autres grands patrons ?

Vis-à-vis du patronat local, les propos et les propositions de Fillon ont été plus avenants. Ainsi de nombreux patrons ont été ravis par plusieurs annonces. Entre autres celle concernant l'octroi d'une prime à la bagasse pouvant être comprise entre 10 et 13 euros par tonne de canne livrée, payée par les usiniers sucriers.

La bagasse est le résidu de la canne après que celle-ci a

été broyée et pressée. Elle alimente deux centrales électriques qui fournissent 12 % de l'électricité produite à la Réunion. La prime à la bagasse améliorera l'ordinaire de certains petits planteurs. Mais le regroupement des jeunes agriculteurs a raison d'être méfiants et de dire que « le prix n'a de sens que si les bénéficiaires sont clairement identifiés ». Et de fait, ce sont surtout les moyens et les gros planteurs qui toucheront le pactole à chaque campagne sucrière. Quant aux usiniers, ils n'auront même pas à mettre la main à la poche car la prime sera vraisemblablement répercutée sur le prix de l'électricité qu'ils fournissent à EDF et donc, en dernier ressort, sur les consommateurs.

Parmi les autres bonnes nouvelles annoncées par Fillon il y a le plan de relance de 370 millions d'euros de crédits pour le BTP et les huit millions destinés à l'étude des productions d'énergies nouvelles, dont la mise en œuvre a été confiée à Jacques de Châteaueux, le plus important capitaliste de l'île, qui se voit offrir la présidence du programme « Gerri », sous-produit local du Grenelle de l'environnement.

Fillon n'est donc pas venu les mains vides mais seulement pour des bénéficiaires préalablement identifiés.

Émile GRONDIN

• Logement

Les besoins sont énormes, mais les lois du marché bloquent les constructions

Le nombre de permis de construire a reculé d'un tiers entre la période allant de mars à mai 2008 et la même période en 2009. Le secteur du bâtiment a supprimé 17 000 emplois au premier trimestre de cette année, pour moitié des travailleurs qui étaient embauchés en fixe et pour moitié des intérimaires, selon les chiffres de la fédération patronale. « J'espère que nous sommes dans le creux de la vague », a commenté le secrétaire d'État au logement qui remplace Christine Boutin, un certain Benoist Apparu.

Le gouvernement se contente d'observer une baisse brutale de la construction, comme si la crise était une vague un peu forte qu'il suffisait de laisser passer. « Nous allons voir dans les prochains mois si cela va redémarrer avec le succès du Scellier », a ajouté le secrétaire d'État. Le « Scellier » en question désigne les réductions d'impôts qui permettent à des gens qui en ont les moyens de placer leur argent de façon particulièrement profitable dans le logement neuf. Ils bénéficient d'une réduction d'impôt supplémentaire s'ils demandent un loyer inférieur à un certain plafond, mais qui reste trop cher pour la plupart des personnes en attente d'un logement. Au bout du compte, le taux de réduction d'impôt « atteint 37 % de la valeur du bien », résume *Le Figaro*.

Pendant ce temps, les aides de l'État au logement social sont au plus bas depuis trente

ans, alors que ce serait au contraire à lui de construire des logements financièrement abordables, y compris à prix

coûtant, sans avoir à alimenter le profit des promoteurs et autres bétonneurs.

Jean SANDAY



• Droit au logement opposable

Le bluff

Lors des mouvements de mal-logés en 2007, le gouvernement avait fait voter une loi instituant soi-disant « le droit au logement opposable » (loi DALO). Un premier bilan est éloquent.

Alors que les rapports publics font état de 3,5 millions de mal-logés et de non-logés, le nombre de bénéficiaires « prioritaires » de la loi DALO avait été évalué entre 600 000 et 800 000. L'application de la loi a commencé en

décembre dernier. Fin mai 2009, selon la Direction de l'habitat, seuls 90 452 recours avaient été déposés auprès de ces commissions. Celles-ci n'ont pu examiner qu'une partie des dossiers et, parmi ceux-ci, elles n'en ont accepté qu'à peine la moitié. Au bout du compte, 6 780 dossiers, concernant 11 117 personnes, ont abouti à un logement ou à un hébergement.

Une goutte d'eau dans la mer !

• **Obama au Ghana**

Hypocrisie et mensonges, c'est possible !

Le 11 juillet dernier, Barack Obama a prononcé un discours sur les relations de l'Afrique et des États-Unis lors de sa visite au fort esclavagiste de Cape-Coast, au Ghana, lieu symbolique de la traite négrière au 18^e siècle, d'où les esclaves quittaient le continent pour les États-Unis. « *J'ai du sang africain dans les veines* », a-t-il rappelé. Peut-être, mais c'est en chef d'État de la principale puissance impérialiste qu'il s'est exprimé !

Évoquant le passé, Obama a concédé que la « *carte coloniale avait contribué à susciter des conflits* » et que « *l'Occident a souvent traité l'Afrique avec condescendance, à la quête de ressources plutôt qu'en partenaire* ». Mais il a aussitôt ajouté, comme Sarkozy à Dakar en 2007, que « *l'Afrique a sa part de responsabilité dans son propre malheur* ». Il a même osé dire que « *pour beaucoup d'Africains, le conflit fait partie de la vie et est aussi constant que le soleil* » ! Venant d'une grande puissance aussi va-t-en-guerre que les États-Unis, il fallait le faire !

À côté de cela, il n'a pas manqué de conseils sur la « *bonne gouvernance* » démocratique, la possibilité de « *transformer la crise en progrès* », sans oublier l'inévitable « *développement durable* », suggérant que l'Afrique utilise l'énergie solaire et éolienne pour « *exporter de l'énergie propre et rentable à l'étranger* ».

• **États-Unis**

La mort de McNamara

Une carrière au service de l'impérialisme

Le nom de McNamara, mort le 6 juillet dernier, est plutôt oublié aujourd'hui, mais dans les années soixante, en tant que secrétaire à la Défense de Kennedy puis de Johnson, il fut le maître d'œuvre de l'escalade militaire américaine au Vietnam. En 1968, ayant compris que la supériorité matérielle américaine ne viendrait pas à bout de la résistance du peuple vietnamien, il démissionna.

L'ex-va-t-en-guerre allait poursuivre sa carrière à la tête de la Banque mondiale, y bâtissant la légende d'un avocat des pays pauvres, reprise ces jours-ci dans ses nécrologies. En fait, la carrière de McNamara, du Vietnam à la Banque mondiale, fut en continuité au service des intérêts de la bourgeoisie américaine.

Robert McNamara participa, au lendemain de la guerre, à l'occupation américaine du Japon aux côtés de Curt LeMay, le général qui avait planifié les raids incendiaires sur Tokyo à la

Les trusts pillent l'Afrique

Comment ne pas être choqué par ces leçons, données qui plus est par un des principaux représentants de l'impérialisme et de ses trusts prédateurs ? Le pillage de l'Afrique et l'exploitation de sa population ne se limitent pas au temps des colonies. La dictature, la misère, les maladies, les guerres se poursuivent aujourd'hui aussi avec les trusts qui continuent de dicter leur loi.

La fortune personnelle de certains dictateurs africains choque l'opinion, à juste titre, mais leur fortune ne représente qu'une mince partie des immenses bénéfices engrangés par les trusts européens ou américains. En 2008, par exemple, les exportations du cuivre de Zambie ont rapporté aux trusts près de 2,34 milliards d'euros et seulement 200 millions d'euros au gouvernement zambien, sous forme d'impôts.

Par l'intermédiaire de la dette, les pays d'Afrique rever-

sent bien plus d'argent aux pays occidentaux qu'ils n'en reçoivent sous forme d'aides. Les banques prélèvent même une partie de l'argent qui devrait parvenir en Afrique envoyé par les travailleurs africains dans l'émigration.

L'impérialisme, soutien des dictatures et fauteur de guerres

Contrairement à ce que suggère Obama, les dirigeants des trusts et les dictateurs ont des liens très personnels. On l'a vu tout récemment à la mort de Bongo quand Axa, Bolloré, etc., ont adressé leurs condoléances à sa famille et que l'ancien patron d'Elf, Loïc Le Floch-Prigent, s'est rendu aux funérailles du dictateur gabonais. Au Gabon, ce sont les trusts français qui exploitent le pétrole mais aussi les bois précieux, le manganèse, le gaz, le fer, l'uranium.

Les États-Unis ont des intérêts concrets en Afrique. 15 % des importations américaines

proviennent du Ghana, et cette part pourrait monter à 25 % d'ici 2020. Au Libéria, le fabricant de pneus Firestone dispose depuis 1920 de concessions sur des centaines de milliers d'hectares de plantations d'hévéas.

Quant aux guerres civiles qui ravagent l'Afrique, elles découlent moins de rivalités ethniques ancestrales que du passé colonial et des rivalités actuelles des trusts qui continuent de dresser les clans ou les ethnies rivaux les uns contre les autres. Ainsi au Libéria, le groupe Bolloré avait pu racheter une plantation de 150 000 hectares d'hévéas con-

trôlée par Charles Taylor, contribuant ainsi à financer la guerre civile.

Obama a fait mine de s'indigner des massacres récents en Somalie, où la guerre entre troupes gouvernementales et milices islamistes dure depuis 1991. Mais l'arrivée, en 1992, des troupes américaines, mandatées par l'ONU, avait surtout aggravé la situation.

Le discours d'Obama et son « *yes, you can* » adressé cette fois aux Africains est aussi scandaleux que cynique.

Pierre MERLET

Dignitas Obamae

Après le sommet du G8, Barack Obama a rendu visite au pape Benoît XVI, lequel lui a offert un exemplaire de sa dernière encyclique *Caritas in Veritate*, ainsi qu'un autre texte, le *Dignitas Humanae*. Ce dernier texte étend la « *dignité* » de l'être humain à l'embryon et condamne par conséquent tout recours à une interruption de grossesse.

bardi, porte-parole du Vatican, Obama a été « *attentif* » aux préoccupations morales de l'Église et s'est engagé à « *faire tout son possible pour réduire le nombre des avortements* » aux États-Unis.

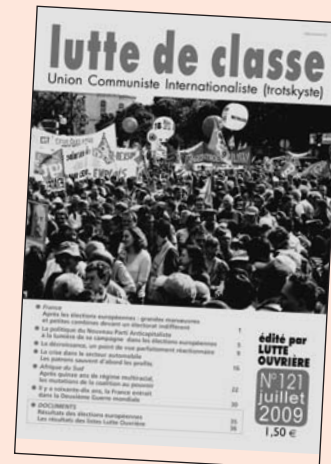
Des propos que Bush n'aurait pas reniés.

P.M.

Au sommaire de Lutte de Classe n° 121 (juillet 2009)

France

- *Après les élections européennes : grandes manœuvres et petites combines devant un électorat indifférent*
- *La politique du Nouveau Parti Anticapitaliste à la lumière de sa campagne dans les élections européennes*
- *La décroissance, un point de vue parfaitement réactionnaire*
- *La crise dans le secteur automobile - Les patrons sauvent d'abord les profits*



Afrique du Sud

- *Après quinze ans de régime multiracial, les mutations de la coalition au pouvoir*

Il y a soixante-dix ans, la France entrait dans la Deuxième Guerre mondiale

Documents

- *Résultats des élections européennes*
- *Les résultats de Lutte Ouvrière*

Prix : 1,50 euro - Envoi contre quatre timbres à 0,56 euro

Jacques FONTENOY

• **Congo-Brazzaville**

Fraude électorale et pillage par l'impérialisme français

Plusieurs des candidats de l'opposition ont dénoncé une abstention record et des fraudes lors des élections présidentielles du 12 juillet dernier dans l'ancienne colonie française du Congo-Brazzaville. « *Des militaires ont voté plusieurs fois dans différents bureaux de vote* » et des autorités locales ont distribué de l'argent « *pour inciter la population à voter* », ont dénoncé des candidats, adversaires du président sortant.

Une dictature sanglante

Le Congo-Brazzaville a connu trois guerres civiles au cours des années 1990, ayant pour enjeu le contrôle de la rente pétrolière. Paris reste le principal soutien de la dictature de Sassou N'guesso, revenu au pouvoir en 1997.

À l'époque, la compagnie pétrolière Elf Aquitaine et le gouvernement français avaient financé l'armement des milices

de Sassou N'guesso. L'objectif étant d'éviter que les puits de pétrole ne tombent sous le contrôle des compagnies pétrolières américaines, appelées par l'ancien président de la République, Pascal Lissouba. La compagnie pétrolière TotalFinaElf s'était vu accuser en 2001 de « *crimes contre l'humanité* » par un tribunal de Bruxelles, pour des massacres commis durant cette guerre civile avec l'aide d'armes qu'elle avait acheminées, mais elle ne fut pas condamnée !

Bien que le Congo, soit le quatrième producteur de pétrole d'Afrique subsaharienne, 70 % de ses habitants continuent de survivre avec moins d'un euro par jour. À Brazzaville, les routes sont défoncées, l'électricité et l'eau manquent dans la plupart des quartiers. Malgré les promesses du président d'améliorer la gestion des revenus pétroliers, le pillage du pays continue au profit de l'entourage du dictateur mais



Les excellentes relations entre le dirigeant de l'impérialisme et le dictateur du Congo.

surtout au profit des grandes entreprises multinationales françaises.

Le pillage de l'impérialisme français

Le pays est riche en matières premières qui excitent les convoitises des grands groupes français. Ils ont investi dans les secteurs forestier, industriel, commercial et surtout pétrolier. Bouygues, le Crédit Lyonnais, Vivendi, Suez, Pinalut-Printemps-Redoute sont présents, tandis que Total extrait

les deux tiers de la production pétrolière du pays. Le groupe Bolloré a obtenu il y a peu la concession du port congolais de Pointe-Noire.

En 2002, le gouvernement français n'avait pas ménagé ses efforts pour que Sassou soit élu, en lui apportant son soutien total, se rendant ainsi complice d'une fraude grossière.

En 2007, une première plainte avait été déposée par des ONG contre « *les biens mal acquis* » en France des dictateurs Bongo,

N'guesso et Obiang Mbasogo accusés d'avoir détourné pour leurs besoins personnels des fonds publics de leurs pays, la plainte s'était enlisée et l'affaire avait été classée sans suite.

Une nouvelle plainte a été déposée le 2 décembre dernier mais quelle chance a-t-elle d'aboutir alors que l'appel lancé par Sassou pour développer la présence d'entreprises françaises au Congo est en train de porter ses fruits ?

Corentin ANIATH

• **Allemagne**

Les turpitudes de la continuité de l'État

Selon l'édition allemande du *Financial Times*, les pouvoirs publics de la République fédérale emploieraient quelque 17 000 anciens agents de la Stasi, ce qui cause quelque émoi.

La presse se dit « *surprise* » d'une telle nouvelle à l'approche du vingtième anniversaire de la chute du mur de Berlin. Et plusieurs associations, dont une « *association des victimes du stalinisme* », ont protesté et manifesté leur indignation.

Un député social-démocrate, Stephan Hilsberg, ex-dissident du régime est-allemand, nuance : « *Ce qui est inacceptable, c'est que certains occupent des positions hiérarchiques* ».

De son côté, la police judiciaire fédérale (BKA) a reconnu qu'au moment de la réunification, elle avait recruté 48 hauts responsables de la Stasi, dont 23 sont toujours à son service. Un de ces derniers assure même la sécurité de la chancelière Angela Merkel, elle-même originaire d'Allemagne de l'Est.

Le caractère fédéral de l'État allemand a aussi engendré quel-

ques discordances. Tandis que le Brandebourg embauchait 200 anciens agents de la Stasi, la Saxe a limogé plus de 1 000 policiers qui avaient collaboré avec la Stasi.

Est-il plus étonnant que la République fédérale allemande ait pu recruter des anciens de la Stasi alors que, dès la Deuxième Guerre mondiale, la RFA avaient recruté nombre d'anciens nazis ? Elle ne fut pas d'ailleurs la seule, les services américains, qui se préparaient à la future guerre froide, firent une moisson de telles recrues, dont un certain Barbie.

Et cette propension à recruter du personnel de l'ancien régime n'est pas proprement allemande. L'État français a lui aussi recyclé des hauts fonctionnaires compromis avec le régime de Vichy. Un seul juge et les magistrats d'origine juive révoqués n'avaient pas prêté serment à Pétain. Il n'était pas question pour de Gaulle de se passer de juges et de magistrats. L'épuration fut donc plus que symbolique. C'est ainsi que dans les sommets de l'appareil d'État, des Maurice Papon, ex-secrétaire général de la Préfecture de Gironde, et reconnu à ce titre

complice de la déportation de 1 650 hommes, femmes et enfants juifs, et bien d'autres purent faire carrière après la chute de Vichy.

Ce sont là les formes concrètes, certes peu ragoûtantes, de la continuité de l'État ! Mais per-

sonne ne semble s'interroger sur l'impunité de la plupart des chefs des grandes entreprises qui s'accommodent de tous les régimes, du moment que leurs intérêts sont bien servis. Ainsi, pour s'en tenir à la firme allemande Krupp-Thyssen qui prospère ici

même dans la gestion des ascenseurs d'habitation collective, ses anciens patrons n'ont pas été inquiétés plus que cela pour avoir porté en 1933 leur choix politique sur un certain Hitler.

J. F.

• **Un monde de fous**

Malus pour tous Bonus pour les banquiers

Aux États-Unis, les fermetures d'entreprises et les licenciements se poursuivent, ce qui n'empêche nullement de grandes banques de préparer les bonus qu'elles verseront à leurs dirigeants et principaux cadres. Ainsi, deux des principales banques américaines, Goldman Sachs et Morgan Stanley, qui se targuent d'avoir remboursé les avances de l'État et de n'être plus tenues par les restrictions du gouvernement, prévoient respectivement 20 milliards de dollars et entre 11 et 14 mil-

liards de dollars de rémunération en bonus pour leurs hauts cadres. La France n'est pas en reste, même si les sommes sont beaucoup plus modestes : les deux principaux dirigeants de BNP Paribas viennent de réaliser la plus-value de leurs stock-options, accumulés avant 2008. Ils ont touché respectivement 275 100 et 176 850 euros.

Sarkozy avait demandé aux banquiers de renoncer aux stock-options pour 2008. Ils ont accepté de mauvaise grâce

mais n'ont pas renoncé à leurs réserves d'avant 2008... et n'ont rien promis pour les années futures.

L'argument invoqué par les banques est qu'il s'agit de « *la seule façon d'attirer les talents qui feront croître les profits de la firme* ». Ces talents se sont manifestés avec éclat : ils leur ont permis de s'en mettre plein les poches tout en contribuant à plonger l'économie mondiale dans la crise.

Jacques VENNES

• Gadonneix veut augmenter les tarifs d'EDF de 20 % en trois ans

Il lui faut de l'argent pour spéculer

Le président d'EDF, Gadonneix, réclame aux pouvoirs publics (car l'État détient 85 % de son capital et est maître des tarifs) une hausse des prix de 20 % en trois ans. Pour se désendetter, dit-il, faute de quoi EDF devrait limiter ses investissements.

Gadonneix ne manque pas de culot. D'ailleurs des membres de la majorité ont protesté, dont la ministre de l'Économie, disant qu'elle n'était « absolument pas liée par les appréciations » de Gadonneix. Elle a toutefois admis qu'il fallait « envisager des hausses tarifaires » pour l'électricité. Autrement dit Gadonneix pourrait bien finir par l'emporter au moins partiellement. La dette d'EDF dépassait en 2008 les 24 milliards d'euros. Uniquement ou presque à cause des

achats de sociétés dans des pays étrangers.

Petit historique de la dette

Il y a encore une vingtaine d'années, EDF-GDF (car les deux étaient ensemble à l'époque) était déjà très endettée, et même à certains moments la société la plus endettée du pays. C'était alors à cause de la construction des centrales nucléaires, de 1978 à 1998. L'État n'avait pas versé un sou pour les construire et EDF-

GDF avait dû emprunter des sommes énormes qu'il lui fallait rembourser, grossies de leurs intérêts. En conséquence, les consommateurs payaient de lourdes factures.

Et puis, dans les années 1980 la crise est arrivée. Elle s'est traduite aussi par une moindre progression de la demande d'électricité. Du coup EDF s'est trouvée en surcapacité électrique, ce qui l'amena à ralentir puis à renoncer à construire de nouvelles centrales nucléaires.

Cette fin des investissements s'est traduite par un dégonflement de la dette. EDF, qui remboursait moins chaque année, a pu baisser légèrement ses tarifs. Pour les particuliers, les factures ont diminué en tout de 14 % sur dix ans.

C'est alors qu'est apparue une nouvelle orientation. Avec la fin des monopoles publics et leur privatisation partout dans

le monde, EDF a entrepris de racheter à tour de bras des sociétés : en Grande-Bretagne, en Argentine et au Brésil (deux pays où elle a perdu des milliards !) en Europe, en Asie, en Afrique...

La dette s'est donc mise à regonfler et, à partir de 2001, EDF a cessé de baisser les tarifs et a recommencé à les augmenter.

La fièvre de la spéculation mondiale

Les deux plus récentes acquisitions d'EDF, après une multitude d'autres, sont des poids lourds : British Energy en Grande-Bretagne pour 13,6 milliards d'euros et Constellation aux États-Unis pour 3,1 milliards. Avec ces deux achats qui expliquent largement le gros de la dette actuelle, EDF espère sûrement favoriser le développement de centrales nucléaires

de nouvelle génération EPR, pas seulement au Royaume-Uni et aux États-Unis, mais aussi en Inde, en Chine, en Afrique du Sud, etc.

Qu'est-ce que cela rapporte aux consommateurs en France ? Rien, sauf des hausses de tarifs accomplies et annoncées.

Qu'est-ce que cela rapporte au personnel d'EDF ? La dégradation des conditions de travail, depuis des années, et la fin de certains avantages sociaux.

Qu'est-ce que cela rapporte aux consommateurs et aux travailleurs des autres pays ? Les mêmes désagréments qu'en France...

Alors si EDF veut se désendetter (mais est-ce bien son problème ?) qu'elle cesse de spéculer en rachetant des sociétés à tour de bras. Et qu'elle fasse de nouveau baisser les tarifs.

André VICTOR



• Énergie

Les gros utilisateurs obtiendront de l'électricité à moitié prix

Les très gros consommateurs d'électricité tels qu'ArcelorMittal, Alcan, Rhodia, etc. sont en passe d'obtenir d'EDF des tarifs très avantageux, environ à moitié prix, par rapport à ce que payent les millions de clients particuliers.

Le tarif d'EDF est de 8,03 centimes (hors TVA) le kilowattheure, ce qui fait 80,3 euros le mégawatt-heure.

Les très gros consommateurs ont toujours eu des tarifs de faveur, et même très probablement pour certains en dessous du prix de revient, du temps d'EDF nationalisée qui avait entièrement le monopole de la vente de l'électricité sur le territoire français.

Avec l'ouverture du marché, les choses ont changé et EDF a augmenté les prix dans le secteur non réglementé, ce qui a concerné durant quelques années uniquement les très gros consommateurs.

Cela a provoqué beaucoup de résistances et de récriminations et, en fin de compte, les plus gros se sont regroupés dans un consortium, baptisé Exel-

tium, qui depuis des mois négocie avec EDF les tarifs pour les prochaines années.

À cette occasion on en apprend un peu sur les tarifs pratiqués, car jusque-là, pour les très gros consommateurs, on était dans un domaine protégé par le secret commercial.

Ainsi, on sait qu'Exeltium espérait obtenir d'EDF 38 euros le mégawatt-heure pour les années à venir, mais qu'on est en train de s'orienter vers un accord entre 40 et 45 euros le mégawatt-heure, ce qui fait à peu près la moitié du prix payé par le consommateur ordinaire.

C'est une façon de dire que les petits payeront pour les gros, ce qui n'est malheureusement pas une nouveauté. À titre de comparaison, le prix de revient du mégawatt-heure d'origine nucléaire (les trois quarts de la production) serait de 26 euros.

Tout cela fait de somptueux bénéficiaires pour EDF, payés un peu par les patrons et énormément par les consommateurs ordinaires.

A. V.

— L'homme des fontes grises —

Gadonneix, l'actuel président d'EDF, était auparavant président de Gaz de France. Il dirigeait GDF au moment du problème des canalisations en fonte grise, qui se dégradent, fuyaient et étaient éminemment dangereuses. Il fallait les remplacer d'urgence.

Mais cela coûtait cher, et

diminuait les précieux investissements gaziers. GDF et Gadonneix ont donc choisi de freiner la rénovation des tuyaux. Le renouvellement des canalisations a ralenti, passant de 1 600 kilomètres par an à 650 kilomètres seulement, en 1999.

Et GDF reportait constam-

ment l'année prévue pour la disparition définitive des fontes grises. Elles existaient encore à Dijon en 1999, lors de l'explosion d'un immeuble, causant onze morts et en 2004 à Mulhouse, lors d'une autre explosion, provoquant la mort de dix-neuf personnes.

A.V.

• Estrosi dénonce le « chantage » des travailleurs de New Fabris

C'est quotidiennement que les patrons menacent les travailleurs

Depuis le 16 juin, jour où a été annoncée la mise en liquidation judiciaire de leur entreprise avec cessation d'activité, les travailleurs de l'usine New Fabris de Châtellerauld, dans la Vienne occupent leur usine. Ils réclament que Renault et PSA, les principaux donneurs d'ordre de New Fabris qui ont mis brutalement fin à leurs commandes, versent 30 000 euros d'indemnités à chacun des 366 travailleurs de l'usine licenciés.

Les travailleurs de New Fabris tentent de faire pression en occupant leur usine. Mais devant des interlocuteurs qui ne veulent rien voir ni rien entendre, ils menacent maintenant de faire sauter l'usine à la fin du mois s'ils n'obtiennent pas satisfaction.

Une rencontre était prévue

pour le 20 juillet entre leurs représentants et le ministre de l'Économie, Christian Estrosi. Mais celui-ci refuse de rencontrer leurs représentants : « Je ne reçois pas sous le coup de la menace, il faut que les employés soient raisonnables », a-t-il déclaré lundi 13 juillet.

Quand les salariés se battent pour ne pas perdre leur emploi ou, comme à New Fabris, pour obtenir des indemnités de licenciement qui leur permettent de ne pas se retrouver pris à la gorge du jour au lendemain, patrons et ministres crient « au chantage ». Mais c'est à longueur d'années que les patrons exercent du chantage contre les travailleurs, les menaçant individuellement de sanctions, voire de licenciement s'ils ne sont pas assez produc-

tifs, ne tiennent pas les cadences ou sont, à leurs yeux, trop souvent malades. Qu'ont fait d'autre les actionnaires de Continental, par exemple, quand ils ont demandé aux travailleurs de Clairoux d'augmenter leurs horaires de travail sans augmentation de salaire ? Comment qualifier les méthodes d'un patron qui refuse à ses employés toute hausse de salaire, quand il ne leur impose pas une baisse, en prétextant que c'est cela ou le chômage ? Avec la crise, chantage et menaces patronaux se multiplient sans que les pouvoirs publics ne trouvent rien à redire. Les capitalistes peuvent se permettre de telles crapuleries, ils ont le soutien des valets qui défendent leurs intérêts à la tête de l'État.

Marianne LAMIRAL

• Travail du dimanche

Encore des attaques !

À propos du travail du dimanche, la propagande gouvernementale, complaisamment relayée par les médias, laisserait entendre que ce serait pour les travailleurs un moyen de « gagner plus ». Or, rien n'est moins sûr car le texte de loi prévoit différents traitements selon les zones géographiques.

Dans les zones et communes touristiques ou thermales, dont la liste est fixée par le préfet, les dimanches seront des jours comme les autres, c'est-à-dire qu'il n'y aura ni augmentation de salaire, ni compensation en jour de repos. S'il n'y a que 500 zones touristiques pour le moment, rien n'en limite la prolifération. Quant à la définition de « zone

touristique », elle est parfois surprenante puisque le quartier de la Défense, avec ses tours de bureaux désertes les week-ends, entre dans cette catégorie !

Une autre catégorie concerne les agglomérations de plus d'un million d'habitants comme Paris, Aix-Marseille, ou Lille, appelées PUCE (Périmètre d'usage de consommation exceptionnel). La loi permettrait de régulariser des magasins qui ouvraient déjà de manière illégale, comme à Plan de Campagne, près de Marseille, ou Paris-Nord II. À la différence des zones touristiques, il peut y avoir des contreparties pour les salariés, mais elles dépendront d'une convention col-

lective (par branche) ou d'un accord d'entreprise, voire à la suite d'un référendum dans l'entreprise. Or, la loi ne fixe aucun minimum dans ces compensations, et n'interdit pas qu'un accord d'entreprise soit moins favorable aux salariés que la convention collective. Quant au volontariat, on sait ce que ça veut dire quand le patronat se sert de la menace du chômage comme arme de chantage.

À travers le texte de loi sur le travail du dimanche, le gouvernement continue son travail de sape contre le Code du travail et l'intérêt des salariés dont beaucoup refusent le travail dominical qu'on veut leur imposer.

Hervé BOIDET

• Magasin DIA (ex-Ed) - Oyonnax (Ain)

Licenciés pour avoir refusé de travailler le dimanche



Au moment où le gouvernement veut largement imposer le travail du dimanche, le rendre moins contraignant pour les patrons et supprimer nombre de compensations pour les salariés, la direction du magasin ED d'Oyonnax dans l'Ain, aujourd'hui DIA, vient d'illustrer ce que signifie le prétendu « volontariat » permis aux travailleurs.

Ayant décidé d'ouvrir le dimanche matin à partir du 8 mars (la journée internationale des femmes, comble du cynisme pour un magasin dont le personnel est majori-

tairement féminin), la direction de ce magasin a licencié à la mi-juin trois salariés qui refusaient de travailler le dimanche au motif « *d'insubordination et de refus de se plier au planning* » !

Ces employés avaient pourtant expliqué par avance qu'il leur serait impossible de se libérer, chacun devant impérativement s'occuper de ses enfants. Visiblement pour le directeur comme pour les patrons du groupe Carrefour propriétaires des magasins ED, chaque salarié doit être à la disposition du magasin, le

tout pour une compensation dérisoire d'un montant de 5,03 euros par matinée.

Les trois licenciés ont profité de la discussion de la loi sur le travail du dimanche à l'Assemblée nationale pour faire connaître leur situation auprès des médias. Ils ont bien sûr déposé une plainte auprès du tribunal des prud'hommes.

Le comportement de ces patrons qui profitent de la pression du chômage indigne largement la population d'Oyonnax.

Correspondant LO

• Livre vert pour la jeunesse

Fermé avant d'être ouvert

Le « haut » commissaire à la jeunesse Martin Hirsch a rendu public un livre « vert » censé répondre aux problèmes de la jeunesse.

Fruit des cogitations d'une commission de 80 personnalités, il s'agit là d'un catalogue de propositions, 57 en tout, touchant à toute une série de domaines qui va du logement à l'insertion, des stages à un éventuel revenu pour

les moins de 25 ans qui ne peuvent bénéficier du RSA.

Martin Hirsch, très fier du travail de cette commission, s'est montré enthousiaste devant la presse. Il a expliqué qu'il espérait obtenir du gouvernement entre 500 et 600 millions d'euros pour le mettre en œuvre mais que, pour l'instant, il n'en avait « pas encore parlé avec Sarkozy » ni aux ministres de tutelle.

En matière de politique économique, ce ne sont pas les vœux pieux du commissaire à la Jeunesse qui font loi, mais les volontés des ministres du Budget ou de l'Économie. Et là, les intérêts des jeunes, comme des moins jeunes des classes populaires d'ailleurs, ne sont absolument pas une priorité...

M.B.

• Chômage partiel

Le patronat en redemande

Mercredi 8 juillet, le patronat et les syndicats (CFDT, CFTC, CFE/CGC et FO) se sont entendus sur un projet d'accord concernant entre autres le chômage partiel.

Le patronat a souhaité que les mesures prises soient appliquées dès la rentrée, ce qu'il devrait obtenir sans mal à entendre le conseiller social de l'Élysée, Raymond Soubie, qui estime que le projet est « *un pas positif dans la bonne direction notamment pour les salariés en chômage partiel* »...

Ainsi, dès septembre, le quota d'heures de chômage partiel auquel les entreprises ont droit sur une année passerait de 800 à 1 000 heures dans tous les secteurs alors qu'aujourd'hui ce quota de 1 000 heures n'existe que dans les secteurs de l'automobile, du textile, du cuir et de l'habillement. Les patrons pourront d'autant mieux utiliser le chômage partiel que le projet prévoit aussi de l'individualiser, terme « élégant » pour cacher le fait que le chômage sera imposé à chaque salarié « individuellement, par roulement » et plus, comme la loi le prévoit aujourd'hui, par « unité de travail ». Les patrons du commerce et de la grande distribution se sont félicités de cette mesure qui leur permettra de mettre au chômage partiel quelques salariés tout en gardant leurs magasins ouverts, ce qu'ils ne pouvaient pas faire auparavant.

Les syndicats signataires ont « justifié » leur accord à cause,

Jacqueline LEPIN

• Égalité hommes-femmes

Pour Darcos, rien ne presse

Mercredi 8 juillet, un rapport sur les inégalités entre les hommes et les femmes a été remis au ministre du Travail, Xavier Darcos. Sans surprise, ce rapport constate que les inégalités perdurent : les femmes sont davantage touchées que les hommes par le chômage (8,3 % d'entre elles sont sans emploi contre 7,3 % des hommes selon ce rapport) ; par le temps partiel, les femmes touchent en moyenne des rémunérations inférieures de 27 % à celles des hommes, sachant qu'elles représentent les deux tiers des bas salaires et que l'écart s'accroît avec le niveau des diplômes.

« *Cette réalité nous fait honte* » a déclaré le nouveau

disent-ils, des mesures qui permettraient « *d'atténuer les effets de la crise économique sur les catégories de personnes les plus exposées* ». Mais à y regarder de plus près ces mesurètes ne concerneront que 58 000 personnes en CRP (convention de reclassement personnalisé pour les salariés ayant plus de deux ans d'ancienneté dans des entreprises de moins de 1 000 personnes). Après leur licenciement, ils devraient toucher 80 % de leur salaire pendant un an contre 80 % pendant huit mois aujourd'hui. Et ensuite 70 % pendant les quatre mois suivants. Cette mesurète, quoique restreinte, devait être encore de trop pour le patronat et sa présidente Laurence Parisot, qui a refusé son extension aux salariés précaires licenciés, sous prétexte que cela entraînerait une « *hécatombe de faillites des TPE et des PME* ». Rien que cela !

L'extension du chômage partiel est un moyen pour les patrons d'ajuster leurs effectifs au plus près de leurs besoins en économisant sur les salaires, c'est-à-dire un moyen de flexibiliser l'emploi. De plus ce dispositif est largement financé par des fonds publics pour plus de la moitié des 75 % du salaire brut de base que doit toucher un salarié au chômage partiel.

Mais puisque c'est le patronat qui décide de mettre des travailleurs au chômage pour maintenir ses profits, ce devrait être à lui de financer la totalité de ce chômage en assurant les salaires à 100 %.

Jacqueline LEPIN

Jacqueline LEPIN

• Molex – Villemur-sur-Tarn (banlieue toulousaine)

Zéro production – zéro livraison

La grève totale et reconductible, décidée par les syndicats, a commencé le mardi 7 juillet, pour « le maintien de l'activité sur le site par la restitution négociée de l'outil de travail aux salariés (repreneur – ré-industrialisation) » – revendication particulièrement défendue par la CGT (très majoritaire) et la CGC, mais aussi pour des indemnités de départ conséquentes.

Le plan social prévoyant la fermeture de l'usine pour fin juin avait été interrompu grâce à la mobilisation des travailleurs et la fermeture finalement repoussée à fin octobre. Du côté du gouvernement, les vagues promesses de Sarkozy, renouvelées par Luc Chatel et reformulées dernièrement par un de ses sous-fifres, ne font pas illusion : l'État ne veut rien faire

pour contraindre un entrepreneur privé, « ce n'est ni sa culture ni son souhait ».

Les syndicats ont donc lancé la grève, et elle est quasi totale. Le deuxième jour, un vote organisé à bulletin secret (après un vote à main levée quasi unanime) a donné dans les 90 % de favorables à la grève, alors que les non-grévistes étaient invités à voter, ce que ne comprenaient pas bien des grévistes.

Les travailleurs occupent la terre-plein devant l'usine et contrôlent l'entrée et la sortie des camions de livraison. Quant aux actions proposées par l'intersyndicale, elles consistent en une pétition proposée à la



population demandant à l'État d'agir.

Certains travailleurs reprochent aux syndicats d'avoir trop attendu pour se lancer dans un véritable conflit. D'autres estiment que la revendication d'une reprise par les salariés est irréaliste. D'autres encore considèrent qu'il faut laisser faire l'intersyndicale qui conduit le mouvement depuis

neuf mois. Quant aux démarches auprès des politiciens, elles laissent sceptiques bon nombre : cela fait des mois qu'ils ont été sollicités.

Mais ce qui rassemble tout le monde chez Molex, c'est que le patron, responsable de tout ce gâchis, doit en payer toutes les conséquences.

Correspondant LO

• Reims Aerospace – Prunay (Marne)

Grève contre des licenciements

Du lundi 6 au vendredi 10 juillet, les travailleurs de Reims Aerospace ont fait grève contre le licenciement de deux salariés de l'entreprise pour raison économique.

Reims Aerospace est un sous-traitant de l'industrie aéronautique. Cherchant à réduire leurs coûts, les donneurs d'ordre EADS et Dassault ont retiré nombre de commandes pour les faire réaliser par des entreprises implantées en Europe de l'Est ou au Maghreb. La holding possédant Reims Aerospace agit, elle aussi, de la même façon puisqu'elle a développé une entreprise du même secteur

d'activité en Roumanie. Depuis plusieurs mois, la direction de Reims Aerospace fait planer un doute permanent quant à la survie de l'entreprise et des emplois des quelque 200 salariés.

Depuis quelques semaines les inquiétudes se concrétisent : la direction évoque la date du 5 août prochain comme celle d'un éventuel dépôt de bilan. Elle annonce de toute façon quatre mois de chômage partiel à partir de septembre prochain et refuse de passer une convention avec l'État qui permettrait l'indemnisation de ce chômage partiel à hauteur de 75 % du salaire au lieu de 60. Le prétexte invoqué est que la convention

l'empêcherait de licencier durant la même période couverte par l'accord. C'est dire que les deux licenciements annoncés par la direction, en plus du drame qu'ils représentent pour les deux salariés, ont été perçus comme une lourde menace qui pourrait toucher chacun des travailleurs de l'entreprise.

Aussi, lundi 6 juillet, après plusieurs débrayages, la quasi-totalité des travailleurs a décidé de se mettre en grève pour la journée. Ils sont allés exprimer leur opposition aux licenciements sous les fenêtres de la direction puis à un rond-point proche de l'entreprise où ils ont obtenu de nombreuses marques

de sympathie. Leur détermination en a été renforcée. La grève est votée chaque matin en assemblée générale. Vendredi 10 juillet, le mouvement a été suspendu après l'annonce de réunions prévues au tribunal de commerce de Reims et avec le préfet de la Marne mercredi 15 juillet.

Les travailleurs de Reims Aerospace n'ont certes toujours pas obtenu l'annulation des deux licenciements, mais il est certain que leur grève, une des plus longues qu'ils aient menées, sonne comme un avertissement que la direction ferait bien de prendre au sérieux.

Correspondant LO

• Chep France – Clichy (Hauts-de-Seine)

Non à la fermeture !

Vendredi 10 juillet, à l'initiative des syndicats CGT, CFDT et FO, une cinquantaine de travailleurs de Chep France sont venus au siège social de Clichy dire leur refus de voir fermer leurs entreprises.

Chep France, leader mondial de la location et de la gestion de palettes et de containers forme avec la société Recall le groupe Brambles, dont le siège est en Australie. Chep France qui travaille surtout avec la grande distribution et l'automobile a annoncé le 28 mai der-

nié la suppression de 122 postes et la fermeture de trois de ses sites industriels : Loire-sur-Rhône (Rhône), Neuville-aux-Bois (Loiret) et Villeneuve-le-Comte (Seine-et-Marne). Ces 122 emplois s'ajoutent à l'annonce, faite début mai, de la suppression de 750 postes dans le monde par le groupe Brambles.

Comme beaucoup de ses consœurs, la société Chep France entend surtout baisser ses coûts de production afin d'espérer gagner de nouvelles parts de marché.

En 2003 une restructuration avait déjà touché les administratifs et des commerciaux. Aujourd'hui, la direction ne répond à aucune question posée au Comité d'établissement sur le devenir des ouvriers, sur les comptes de l'entreprise, et elle propose des indemnités trois fois inférieures à celles octroyées en 2003. Elle voudrait que les délégués du personnel signent des accords dans la précipitation mais ces derniers et les travailleurs ne l'entendent pas de cette oreille.

Au rassemblement du ven-

dredi 10 juillet le sentiment qui dominait était qu'il ne fallait pas lâcher, que nous n'avions rien à perdre, qu'ensemble nous sommes forts et que si la direction touche à l'un d'entre nous, c'est comme si elle s'en prend à tout le monde. Nous avons besoin de notre emploi car beaucoup n'ont pas d'autre qualification.

À la fin du rassemblement les participants étaient contents d'avoir manifesté ensemble. Pour certains c'était la première grève et ils sont déterminés à ne pas en rester là.

Correspondant LO

• Maîtres-chiens sans papiers

Qu'attend la SNCF pour les embaucher ?

Pour accomplir certaines tâches (nettoyage des gares, des trains, restauration en ligne, gardiennage), la SNCF sous-traite, depuis plus ou moins longtemps, à des sociétés privées.

Ces sous-traitants, nombreux et variés, lui permettent de passer des contrats au pied levé, d'une semaine ou plusieurs mois, en toute irresponsabilité. Une fois le contrat passé, à moindre coût bien sûr, les conditions de salaires, d'embauches, de travail, des ouvriers des sociétés sous-traitantes ne sont pas son affaire. Elle ne veut pas savoir.

C'est ainsi que depuis quatre ans, dans le cadre d'une politique dite « d'humanisation des gares », la SNCF a engagé environ 150 maîtres-chiens pour assurer une présence sécuritaire sur les quais de la région parisienne, via des sociétés comme Vigimark.

Vigimark exploite sans vergogne des travailleurs sans papiers. Ils enchaînent des semaines de surveillance sans journée de repos, avec fréquemment 16 heures de travail ininterrompues (de 19 heures à 2 heures du matin dans une gare, puis de 2 heures à 12 heures 30 dans une autre), parfois sans aucun contrat de travail ni fiche de paie. C'est le cas en particulier de 150 d'entre eux, dans les gares Saint-Lazare et des lignes C et D du RER.

Pourtant, depuis juin, avec l'appui du syndicat Sud-Rail, 37 d'entre eux ont manifesté et se sont mobilisés, afin de réclamer la régularisation de leur situation, voire leur embauche directe par la SNCF. Ainsi qu'ils le disent eux-mêmes : « *Travailleurs du rail depuis des années, nous sommes des cheminots* ».

Pour l'instant, d'après le ministère de l'Immigration, une vingtaine de ces travailleurs pourraient être régularisés. C'est très loin du compte. Par leur mobilisation et avec la solidarité des cheminots qui doit leur être acquise, ces travailleurs sans-papiers devraient réussir à faire plier ministère et direction SNCF.

Serge FAUVEAU

• Procès en appel de la chute de la passerelle du *Queen-Mary 2*

Le PDG poursuit sa carrière

Le samedi 15 novembre 2003, une passerelle d'embarquement à bord du paquebot *Queen-Mary 2* en construction s'effondrait et chutait de 16 mètres en fond de cale sèche. Parmi les débris enchevêtrés, 40 personnes gisaient, mutilées. 16 y ont laissé la vie.

C'étaient des visiteurs pour la moitié d'entre eux. Huit autres étaient des ouvrières prenant leur poste pour nettoyer les centrales électriques du prestigieux paquebot, à quelques jours de sa livraison.

Depuis plus de cinq ans, les familles réclament justice et que la lumière soit faite sur les causes de l'accident. En février 2008, le tribunal de Saint-Nazaire avait

prononcé la relaxe de neuf salariés mis en examen. Il condamnait en tant que personnes morales les entreprises Chantiers de l'Atlantique et Endel (le sous-traitant responsable de la passerelle et des échafaudages) à une amende de 175 000 euros chacun. Personne n'était coupable, ou si peu.

Ce premier jugement avait indigné les familles des victimes

et nombre de travailleurs des Chantiers. Aujourd'hui, après deux semaines d'un nouveau procès, la cour d'appel de Rennes vient de rendre son verdict. Le jugement condamne à égalité des cadres et des techniciens des deux entreprises concernées, reconnus coupables de « légèreté, approximations successives, absence de rigueur et de contrôle » constituant des fautes caractérisées ayant entraîné ce drame, à des peines d'emprisonnement avec sursis. Quant aux Chantiers de l'Atlantique (alors filiale d'Alstom) et à Endel (filiale de Suez), ils sont condamnés en

tant que personnes morales à 225 000 euros d'amende.

Comme lors du récent procès de l'explosion de l'usine AZF, le réquisitoire a implacablement souligné la responsabilité des directions des Chantiers et d'Endel, mais le tribunal, constatant que la loi ne permet pas d'atteindre véritablement les vrais responsables, a infligé la peine maximale, de 225 000 euros, aux deux entreprises reconnues coupables d'homicides et blessures involontaires. Une somme dérisoire face à leurs responsabilités.

À titre de comparaison, les

Chantiers viennent de toucher des fonds publics 1,2 million d'euros pour un plan de formation censé masquer sept jours de sous-charge de travail pour 750 salariés !

Quant à l'ex-PDG des Chantiers de l'Atlantique à l'époque, responsable de la mise en place de cette organisation du travail aberrante dénoncée par le tribunal, il a récemment été promu PDG de la Direction de la Construction Navale Militaire.

Un monde parfait... pour les patrons !

Correspondant LO

• SKF – Fontenay-le-Comte (Vendée)

Non aux licenciements

SKF, ce groupe suédois leader mondial des roulements à billes, a annoncé officiellement mardi 30 juin la fermeture de son usine du sud de la Vendée, dans le cadre d'un nouveau plan de 900 suppressions d'emplois dans le monde.

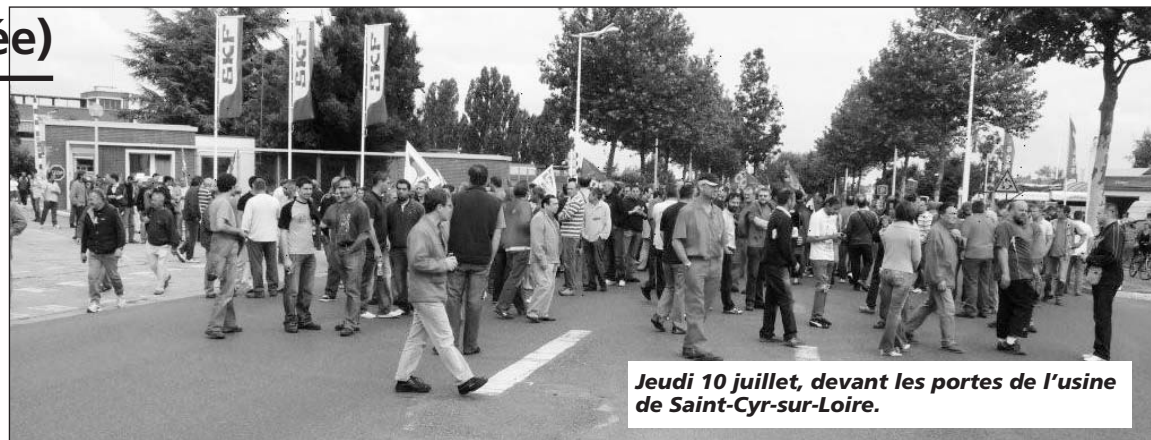
SKF, qui emploie 45 000 personnes dans 28 pays, a réalisé 416 millions de bénéfices en 2008 et 36 millions au premier semestre 2009. Sur quatre ans, l'entreprise a versé 1,8 milliard d'euros aux actionnaires.

Implantée depuis 1970 à Fontenay-le-Comte, l'usine a compté jusqu'à 900 salariés. Dès 2006, un « plan social » s'est traduit par 148 suppressions d'emplois. Et depuis 2008, un plan de départs volontaires a concerné environ 120 person-

nes avec en parallèle la suppression de l'équipe de nuit et du chômage partiel.

Les réactions ne se sont pas fait attendre, d'autant plus que le sud de la Vendée est particulièrement touché par les effets de la crise. La zone de Fontenay-le-Comte a perdu 800 emplois au dernier trimestre 2008, soit une augmentation de 42,7 % du nombre de chômeurs en un an ! Le 16 juin, dès les premières rumeurs de fermeture du site SKF, 500 personnes se sont retrouvées dans les rues de la ville et le samedi 27 juin, ils étaient 2 000 à manifester.

Philippe de Villiers, président du Conseil général, a sauté sur l'occasion pour faire étalage de démagogie, lui un ancien ministre de Chirac, de surcroît vicomte assujéti à l'impôt sur les grandes fortunes, et qui a toujours accueilli à bras ouverts



Judi 10 juillet, devant les portes de l'usine de Saint-Cyr-sur-Loire.

les patrons dans un département dont les salaires sont parmi les plus bas du pays. Il s'est prétendu le défenseur des travailleurs de SKF, interrompant un Comité central d'entreprise et interpellant les dirigeants du trust à coup de pleines pages de publicité dans les journaux, où il écrivait que « les 600 000 Vendéens sont 600 000 SKF qui se battent jusqu'au bout ».

Les travailleurs de SKF doivent se défendre, mais en se méfiant de cette union sacrée qui se crée autour d'eux, englo-

bant jusqu'à l'évêque de Luçon, lointain successeur de Richelieu, pour mieux les étouffer. Et s'ils doivent trouver des alliés, c'est parmi les travailleurs qui, comme eux, subissent la dictature du patronat et des ses soutiens, parmi lesquels de Villiers se trouve en très bonne place.

Les travailleurs de Fontenay se sont rendus dans l'usine de Saint-Cyr, en Indre-et-Loire, les jeudi 9 et vendredi 10 juillet, où un débrayage a été organisé pour les accueillir. À Saint-Cyr, la direction envisage de remettre en cause la prime de

vacances de 1 530 euros en 2010.

Le jeudi après-midi, l'assemblée générale votait la grève jusqu'au samedi. Pendant deux jours, un piquet de grève formé de centaines de travailleurs a bloqué l'entrée. Ces deux jours de grève, pendant lesquels les ouvriers de Fontenay ont été accueillis et hébergés sur place, auront permis aux travailleurs des deux usines d'affirmer leur solidarité et de renforcer leur capacité de se défendre.

Correspondant LO

• Chaffoteaux – Ploufragan (Côtes-d'Armor)

Les actions continuent

Depuis le 18 juin, l'usine de Ploufragan est occupée par les travailleurs de Chaffoteaux qui refusent le plan de licenciements confirmé par la direction du groupe Merloni au cours d'une réunion du Comité central d'entreprise.

Ce plan prévoit la liquidation de la production, soit 204 emplois selon les derniers chiffres de la direction qui n'a pas mis les pieds à l'usine depuis plusieurs semaines. Il ne resterait que 41 salariés au service Recherche et Développement mais autour d'un projet flou...

Les travailleurs sont bien décidés à faire payer le plus cher possible les licenciements au groupe Merloni.

Pendant quinze jours, ils ont

organisé le blocage d'une petite usine du groupe à Tressignaux où sont assemblées et stockées les pièces détachées de chauffe-eau et de chaudières. Ce blocage, en partie organisé avec le soutien des travailleurs locaux a permis d'obtenir le paiement intégral de la période du 6 au 17 juillet.

Parmi d'autres actions il y avait la présence de travailleurs de Chaffoteaux à l'entrée de la garden-party du préfet organisée le 10 juillet. Plusieurs dizaines de salariés avaient déroulé de la moquette et la banderole contre les licenciements à l'entrée de la préfecture. Ils ont sollicité le soutien financier des dizaines d'élus conviés à la soirée. D'abord surpris, ceux-

ci ont finalement ouvert leur portefeuille et la collecte a rapporté plusieurs centaines d'euros. Cette somme permettra de payer une partie du matériel de propagande nécessaire.

Si les vacances arrivent, il n'est pas question pour nous de relâcher la pression. Une permanence se tiendra pendant toute la durée des congés à l'usine. Une assemblée générale est déjà programmée le 17 août pour décider des actions à mener à la veille de la reprise de discussions sur le plan des suppressions d'emplois.

La lutte contre les licenciements ne fait que commencer.

Correspondant LO

• Adrexo

Quand la distribution de publicité s'assoit sur le droit du travail

Adrexo, leader français de la distribution privée de publicité, vient d'être condamné par le conseil des Prud'hommes de Nantes (Loire-Atlantique) à verser près d'un million d'euros à 23 de ses salariés ou anciens salariés. Ces salariés étaient en effet de faux temps partiel, payés par exemple pour 15 heures par semaine alors qu'ils devaient en faire le double ou le triple pour desservir leur zone. Pour couvrir le tout, ils devaient

faire chez eux l'encartage préalable à la distribution, assurée avec leur véhicule, moyennant des indemnités kilométriques qui ne couvraient pas leurs frais.

Adrexo n'est pas la seule entreprise du secteur à voler ainsi ses salariés : il y a six mois, Médiaposte, filiale de La Poste, a également été condamnée pour non-rémunération d'une partie des heures travaillées.

M.B.

● Sommet du G8 à L'Aquila

Du grand cinéma

« Yes, we camp », pouvait-on lire sur les banderoles confectionnées par les sinistrés de L'Aquila qui, trois mois après le tremblement de terre ayant dévasté la capitale des Abruzzes, n'ont toujours que des tentes pour abri. Berlusconi, le président du Conseil italien, avait choisi d'y transférer le sommet du G8 primitivement prévu en Sardaigne, « en signe de solidarité ». En fait de solidarité, les habitants de L'Aquila ont vécu tout le cinéma fait autour de cette réunion comme une provocation.

Le changement de lieu a coûté 50 millions d'euros supplémentaires. Il fallait au moins cela pour aménager le seul bâtiment public qui soit resté debout, étayer ceux du centre-ville qui menacent de s'écrouler, débayer les rues, aménager un terrain de basket pour Obama ainsi qu'un parcours de jogging pour Sarkozy, et peindre les trottoirs en vert ! On a pu voir aussi Berlusconi effectuer une visite guidée des ruines en paradant de façon indécente aux côtés des « grands » de ce monde, montrant (sur plans !) comment les normes de construction antisismique sont respectées en Italie. En contrepartie, la plupart y sont allés de leur obole en promettant d'aider à la reconstruction de l'hôpital pour l'un, d'une église pour un autre, ou d'un gymnase et d'une salle de concert. Les meubles achetés pour les hôtes de marque du G8 seront distribués aux victimes du séisme. Encore faudrait-il qu'ils aient un toit !

Quant aux quelque 24 000 sinistrés encore présents à L'Aquila, ils étaient assignés à résidence dans leurs campements en dehors de la ville, loin des officiels. 9 000 policiers avaient été mobilisés sur place pour les maintenir à l'écart et les empêcher de manifester durant le G8. L'inquiétude est grande en ce qui concerne leur avenir. Comment seront-ils logés cet hiver, dans cette région de montagne où les températures peuvent être très basses ? Berlusconi a promis aux sinistrés un toit pour septembre : 1 500 logements préfabriqués devraient être montés en attendant, a-t-il dit, la reconstruction des maisons selon les normes antisismiques. Cela ne fait pas le compte, et l'exemple de victimes de séismes antérieurs, toujours pas relogées des années après, fait craindre que le provisoire ne s'éternise. Il n'est donc pas surprenant que les sinistrés de L'Aquila n'aient aucune confiance dans les promesses de Berlusconi.

Marianne LAMIRAL

● La faim dans le monde

Les promesses n'engagent pas les « grands »

Les chefs d'État et de gouvernement réunis au sommet du G8 se sont engagés à verser 20 milliards de dollars sur trois ans (soit 14,4 milliards d'euros), pour lutter contre la faim dans le monde. Ils se sont autofélicités de cet engagement, innovant à leurs yeux, puisqu'une partie des sommes versées devrait être consacrée à des machines et des semences destinées à développer l'agriculture vivrière dans les pays pauvres.

Selon la FAO, organisme de l'ONU chargé de l'alimentation, un milliard de personnes souffrent de la faim dans le monde, soit un habitant de la planète sur six. En 2000, les chefs d'État des pays riches s'étaient engagés à diminuer leur nombre par deux avant 2015. En 2008, dix milliards de dollars avaient été promis lors du G8 qui s'était tenu au Japon. Or, si les États assurent avoir avancé ces fonds, bien peu sont parvenus.

Sarkozy a promis que la France, pour sa part, s'engageait à verser 1,4 milliard d'euros pour favoriser « le développement durable de l'agriculture ». Une déclaration qui l'engage d'autant moins qu'il n'est pas précisé s'il s'agit d'un don ou d'un prêt. En revanche, le budget de l'État français consacré à l'aide alimentaire est tombé de 52 millions en 2008 à 35 millions en 2009, ce qui montre bien que la lutte contre la famine n'est pas une préoccupation du gouvernement ni de ceux des autres pays du G8.

M.L.



Qui est responsable du milliard de victimes

Dans son éditorial du 29 juin du journal *Le Pouvoir aux travailleurs*, l'UATCI (Union africaine des travailleurs communistes internationalistes) dénonce les responsables de la faim en Afrique et dans le monde : les actionnaires des grandes entreprises capitalistes et les dirigeants politiques à leur service. Nous en publions quelques extraits.

Selon la FAO, l'organisation de l'ONU pour l'alimentation, la barre du milliard de personnes victimes de la faim est franchie cette année. Ce chiffre est en augmentation de 11 % par rapport à l'année dernière. Selon la même source, elles étaient 815 millions en 2002, 854 millions en 2004 et 925 millions en 2007. (...)

Cette aggravation de la faim

dans le monde n'est pas le résultat de mauvaises récoltes au niveau mondial. Tous les organismes, que ce soit la FAO, la PAM (aide alimentaire) ou le FIDA (Fonds international pour le développement agricole) sont unanimes pour reconnaître que, au contraire, la production céréalière avait battu des records au cours de l'année 2008. Par contre, leurs prix de vente ont augmenté de 24 % depuis 2006, du fait des activités spéculatives des capitalistes. Il n'est pas difficile de savoir à qui profite la hausse régulière des prix à la vente et qui est responsable de cette situation. (...)

À ces causes il faut en ajouter quelques autres, notamment les licenciements dans l'industrie, dans les mines, dans la Fonction publique, etc. Quant on sait qu'en Afrique, même en temps

« normal », le chômage est tellement élevé que plus d'une dizaine de personnes survivent grâce au salaire d'une seule parmi elles, on imagine l'ampleur des dégâts causés par les pertes d'emploi procédées cette année par les capitalistes pour sauvegarder leurs profits ! Un autre facteur qui a aggravé la situation de famine est le recul des transferts d'argent en provenance des membres des familles partis gagner leur vie à l'étranger. (...)

La famine n'est pas une fatalité. Elle découle de l'organisation capitaliste qui gère les affaires de la planète. Pour que tous les êtres humains puissent manger à leur faim, il est indispensable d'instaurer un autre système, qui soit uniquement basé sur la satisfaction des besoins de tous et non plus sur les profits de quelques-uns.

● Le rôle de l'Église dans la guerre civile espagnole

Une remise en cause un peu tardive

La célébration, le 11 juillet, à Bilbao, d'une messe à la mémoire de quatorze religieux basques exécutés par les troupes franquistes entre juillet 1936 et octobre 1937, n'était sans doute pas dénuée d'arrière-pensées. Face à l'ultraconservateur président de la conférence épiscopale espagnole atteint par la limite d'âge, le fait d'affirmer que « le silence des responsables de notre Église sur la mort de ces prêtres n'est ni justifiable ni acceptable plus longtemps » est une manière, pour l'évêque de Vitoria, la capitale du Pays basque, d'engager la lutte pour une succession qui donne de cette Église une image un peu moins réactionnaire.

Mais ce problème interne à l'Église espagnole a au moins le mérite de rappeler quelle fut l'attitude de celle-ci et de Rome durant la guerre civile de 1936-1939. Franco avait présenté le soulèvement militaire contre le gouvernement républicain qu'il dirigea comme une « croisade ». Les évêques espagnols, le Vatican, abondèrent en ce sens. Non seulement ils n'élevèrent aucune protestation contre la sauvagerie de la répression menée contre les travailleurs espagnols, mais ils mirent toute leur influence au service de Franco. Et comme celui-ci prétendait imposer une Espagne « unie », d'où seraient bannis les particularismes basque, catalan et galicien,

l'Église espagnole le suivit sur ce terrain.

Cependant, au Pays basque, qui avait choisi le camp de la République parce que celle-ci lui avait accordé l'autonomie, et où le sentiment national était aussi enraciné que le catholicisme, le clergé dans sa grande majorité ne soutint pas cette idée de la « croisade ». Mais les prêtres basques ne pesaient pas lourd face à la volonté du pape Pie XI et de son secrétaire d'État, le cardinal Pacelli (futur Pie XII), d'apporter un soutien inconditionnel à Franco. Après le terrible bombardement de Guernica, en avril 1937, Rome reprit même à son compte le mythe forgé par Franco d'une

ville qui aurait été détruite par les Basques eux-mêmes. Et il ne leva pas non plus le petit doigt quand le caudillo fit exécuter des religieux basques.

Qu'aujourd'hui les évêques espagnols se disputent pour savoir quel visage l'Église devrait offrir n'intéresse que celle-ci. Mais que cette dispute rappelle le rôle qu'elle a joué dans la tragédie de la guerre d'Espagne œuvre à la « récupération de la mémoire historique », selon l'expression utilisée par tous ceux qui dans ce pays veulent faire toute la lumière sur les crimes du franquisme... et de ses alliés.

François DUBURG